

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEPS1B04PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be) Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B04PSA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEPS1B04PSB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B04PSA	Pédagogie générale	30
PEPS1B04PSB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'absence de maîtrise de la compétence principale dans un seul des cours de cette UE devrait entraîner l'échec de toute l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	12_PEPS1B04PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage veut permettre aux étudiants :

- de s'approprier les concepts clés de la pédagogie et d'utiliser le vocabulaire propre au métier
- d'être informés de leur rôle au sein de l'institution scolaire

Elle contribue au développement des compétences et capacités suivantes issues du référentiel de compétences de l'enseignant :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction à la pédagogie
- Autour du concept "apprentissage"
- Transmettre ou construire des savoirs
- Historique - être enseignant
- Historique - école maternelle
- Le système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Le programme scolaire
- Les différents courants de la pédagogie

Démarches d'apprentissage

Travaux de groupe, recherches documentaires, exposés, lectures, débats

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur rendez-vous, possibilité d'une entrevue individuelle ou de groupe avec le professeur

Sources et références

Ouvrages :

Beauté, J., (2008). Courants de la pédagogie. 6e édition. Lyon : Chronique sociale.
Bentolia, A., (2017) L'essentiel de la pédagogie. Collection Les repères pédagogiques. Paris : Editions Nathan.
Bourgeois, E., Chapelle, G. (2011) Apprendre à faire apprendre. Collection « Apprendre ». Paris : Les Presses universitaires de France.
Cros, F., Obien, J-P., (1991) Le projet d'établissement. Pédagogies pour demain, Nouvelles Approches. Paris : Hachette.
Musial, M., Pradère F., Tricot, A. (2012). Comment concevoir un enseignement. Guides pratiques. Bruxelles : De Boeck.
Houssaye, J. (1993) La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui. Collection pédagogies. Paris : ESF éditeur.
Voz, G. (2008). Guide pratique de l'école primaire et maternelle en Belgique. Bruxelles : Jourdan Editeur.
Programme de l'enseignement maternelle
Nouveau référentiel des compétences initiales

Site internet :

<http://www.enseignement.be/index.php>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

Présentations Power Point

Documentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Ève	100			Èxe	100

Ève = Évaluation écrite, Èxe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	12_PEPS1B04PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes issues du référentiel de compétences de l'enseignant :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans le domaine de la psychologie des apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La gestion de la classe et des apprentissages à l'école maternelle

Démarches d'apprentissage

Exposés interactifs

Travaux individuels et de groupe

Enseignement mutuel

Mises en situations

Cartes mentales

Fiches de mémorisation

Multi-testing

Etablissement de liens avec les situations vécues lors des stages

Analyse de documents vidéos et des lectures personnelles

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositif d'évaluation formative du travail de groupe

Sur rendez-vous, possibilité d'une entrevue individuelle ou de groupe avec le professeur

Séance de questions/réponses avant l'examen

Sources et références

- Alvarez, C. (2016). Les lois naturelles de l'enfant. Les Arènes : Paris.
- Gueguen, C. (2014). Pour une enfance heureuse. Repenser l'éducation à la lumière des nouvelles découvertes sur le cerveau. Robert Laffont : Paris.
- Hohmann, M., Weikart, D.P., Bourgon, L. & Proulx, M. (2011). Partager le plaisir d'apprendre. Guide d'éducation au préscolaire. Bruxelles : De Boeck
- De Lièvre, B. & Staes, B. (2006). La psychomotricité au service de l'enfant. Notions et applications pédagogiques. Bruxelles : De Boeck
- De Vecchi, G. (2014). Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette Education
- Jensen, E. (2004). Le cerveau et l'apprentissage. Montréal : Chenelière /McGraw-Hill
- Sousa, D. A. (2004). Un cerveau pour apprendre. Comment rendre le processus enseignement-apprentissage plus efficace. Montréal : Chenelière Education
- Stordeur, J. (2014). Comprendre, apprendre, mémoriser. Les neurosciences au service de l'éducation. Bruxelles : De Boeck
- Stordeur, J. (2012). Enseigner et/ou apprendre. Pour choisir nos pratiques. Bruxelles : De Boeck
- Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire. Bruxelles : De Boeck
- OCDE (2010). Comment apprend-on? La recherche au service de la pratique. Editions OCDE
- OCDE (2007). Comprendre le cerveau : naissance d'une science de l'apprentissage. Editions OCDE
- Masson, S. (2020). Activer ses neurones pour mieux apprendre et enseigner. Paris : Odile Jacob
- Bourassa, M., Menot-Martin, M., Phillion, R. (2021). Neurosciences et éducation. Pour apprendre et accompagner. Bruxelles : De Boeck
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Exposés

Consignes des travaux

Travaux individuels et de groupe

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur un travail de groupe et un examen écrit

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

- Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.
- Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).